

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 février 2020

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC1071

présenté par
Mme Bergé, rapporteure

ARTICLE 34

À l'alinéa 3, substituer à la première occurrence du mot :

« cinquième »,

le mot :

« dernière ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.